

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 7 février 2019

Objet

**PLIE des Hauts de
Garonne /
Accompagnement
professionnel
des agents en
parcours emploi
compétences /
Programmation
FSE 2018/2019**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 janvier 2019 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, Mme GRANJEON, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme BONNAL, Mme LOUKOMBO SENG, M. DANDY, M. BAGILET, Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. NAFFRICHOUX à Mme N. LACUEY
M. CAVALIERE à Mme LARUE - Mme C. LACUEY à M. PUYOBRAU
M. RAIMI à Mme GRANJEON - M. LERAUT à Mme MILLORIT
M. MEYRE à Mme CHEVAUCHERIE**

Absents :

M. BELLOC

M. Alexandre BOURIGAULT a été nommé secrétaire de séance

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

32

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la ville de Floirac s'est engagée depuis 2003 dans le dispositif PLIE dans le cadre de la politique de lutte contre le chômage et l'exclusion.

Dans le cadre de l'Appel à Projets d'AG3PLIE/PLIE des Hauts de Garonne pour la période 2018-2019, la ville de Floirac fait le choix de mobiliser un accompagnement individualisé et renforcé PLIE pour les salariés de la ville recrutés en Parcours Emploi Compétences.

Ainsi et en lien avec les services DRH de Bordeaux Métropole, ces salariés bénéficieront d'un parcours intégré avec accompagnement, développement de compétences et formation, précisant que l'association PLIE des Hauts de Garonne finance aujourd'hui un panel de formations correspondant aux besoins de publics en situation de précarité.

Les rémunérations des salariés recrutés en Parcours Emplois Compétences seront valorisées au titre des contreparties publiques nationales afin de permettre au PLIE de mobiliser le Fonds Social Européen nécessaire à l'équilibre de sa maquette financière.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;
Vu la demande de l'Association PLIE des Hauts de Garonne ;
Vu la délibération du 22 décembre 2014 concernant le protocole d'accord entre la ville et le PLIE des Hauts de Garonne 2015-2019 ;
Vu l'avis de la commission Sport Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville et Démocratie participative en date du 22 janvier 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE la mise en place d'un accompagnement renforcé du PLIE des hauts de Garonne pour les agents en contrat Parcours Emploi Compétences.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Madame LACUEY Conchita, Présidente du PLIE, se retire et ne participe pas au vote.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 11 février 2019



Le Maire,

Nombre de votants : 30
Suffrages exprimés : **30**
Pour : 30
Contre :
Abstention :